Deux jeunes gens, auteurs d'un cambriolage rue de France, sont arrêtés par la Sûreté de Roubaix

Ils avaient tenté auparavant de dévaliser un cabaret à Wattrelos et ils avaient, en outre, de nombreux projets de « sorties »

Si les dévaliseurs de cabarets font preuve d'une activité incessante, la Sûreté, de son côté, n'est pas moins active et les inspecteurs Honoré et Browaeys ont arrêté lundi, ainsi que nous l'avons déjà dit hier, toute une petite bande composée de jeunes vauriens ayant à leur actif notamment le cambriolage du débit de tabac tenu par M. Louis Comant, 130, rue de France. Voici les circonstances qui ont accompagné ce coup de filet:

Le danger des complices trop bavards

On se souvient qu'au cours de la nuit du 6 au 7 juin, un cambriolage est commis chez Mme Bara, cafetière, rue St-Maurice. Un jeune homme, Charles Velghe, 27 ans, rue des Fondeurs, fut impliqué dans ce vol mais on ne put prouver sa participation. Il avait été vu, paraît-il, la même nuit, rentrant chez lui portant un appareil distributeur de friandises et en compagnie d'un autre jeune homme.

Charles Velghe nia être sorti cette nuit-là et, par conséquent être rentré tardivement chez lui en compagnie d'un ami.

Pourtant la Sûreté enquêta pour connaître les fréquentations du jeune homme et l'attention des policiers se porta sur le jeune Lucien Sagart, âgé de 18 ans, domicilié, 98, rue de Tourcoing. Celui-ci fut cuisiné par M. Moulin, chef de la Sûreté de Roubaix. Il nia avoir participé, de près comme de loin, au vol dont on accusait Charles Velghe mais, apeuré par cet interrogatoire, et tremblant d'émotion, il raconta avoir été pressenti par un autre gamin, Rémi Wallaert, pour dévaliser un cabaret tenu par M. et Mme Blondel, 253, rue de l'Union, à Wattrelos. Ces derniers, paraît-il, avaient gagné récemment 40.000 francs à la Loterie nationale, ce qui les avait désignés à l'attention et à la cupidité du jeune Wallaert.

L'expédition était fixée à un jour de la semaine passée... Le chef de la Sûreté félicita Sagart pour sa franchise et il l'engagea à suivre Wallaert dans sa tentative, et à feindre la complicité.

Le jour arrivé — ou plutôt la nuit — le cabaret des époux Blondel était soigneusement gardé dans l'attente des jeunes cambrioleurs. Attente vaine car, ainsi qu'on le sut plus tard, Wallaert se « degonfla » cette nuit-là, trouvant la lune trop indiscrète, et il reporta l'expédition à un autre jour.

Une expédition manquée...

Plusieurs jours se passèrent ainsi, Sagart restant en contact avec la Sûreté, et sans que Wallaert manifestât le désir de mettre son projet à exécution. Puis, dimanche dernier, les deux jeunes gens se retrouvèrent par hasard à la sortie d'un cinéma. Il pleuvait et la nuit était d'encre. Trouvant le moment propice, Wallaert se décida brusquement. Avec Sagart, il revint chez lui, se munit d'un marteau, d'un poinçon, et de cordes « pour saucissonner les vieux »....

La décision avait été prise si brutalement que Sagart ne put alerter la police. Il accompagna donc Wallaert à Wattrelos, espérant rencontrer là-bas une garde quelconque. Mais la surveillance s'était relâchée, il n'y trouva personne... Wallaert s'attaqua à la serrure du café et ne parvint pas à la forcer. De guerre lasse, il décida d'escalader un mur de clôture et d'entrer par la cour. Mais un chien aboya, et avec tant de violence que Wallaert, dépité, jugea plus prudent de s'esquiver.

...et une autre qui réussit

Avec Sagart il revint à Roubaix. Il avait un autre projet en tête, celui de cambrioler le débit de tabac de la rue de France.

Aussitôt ce fut décidé. Sagart fit le guet, et Wallaert grimpa jusqu'à l'imposte de la porte d'entrée, fit jouer des carreaux à glissière, et s'introduisit dans le débit. Il y trouva une somme d'une quarantaine de francs et s'approvisionna de cigares et de cigarettes. Mais pendant qu'il « opérait », Sagart se souvenant de son rôle d'indicateur, téléphonait à la police... Puis il s'en fut, jugeant son rôle terminé.

Peu après Wallaert sortait avec son ballot de tabac. Ne trouvant pas Sagart à son poste, il flaira quelque chose de louche et s'empressa de disparaître.

Quand les agents cyclistes arrivèrent, il n'y avait plus personne... Wallaert retourna chez lui, mais en route il jeta son ballot de tabac, qu'il jugeait compromettant, au-dessus d'un mur, boulevard d'Halluin, où on le retrouva le lendemain.

Quant à l'argent, il le cacha derrière un cadre, dans sa chambre.

Les deux compères sont arrêtés

Le lendemain, lundi, M. Moulin, chef de la Sûreté, apprenant ce vol, et la tentative de Wattrelos, se douta du rôle joué dans ces affaires par Wallaert et son acolyte Sagart.

Peu après, les inspecteurs Honoré et Browaeys mettaient Wallaert en état d'arrestation et Sagart ne tardait pas à prendre le même chemin. Devant M. Moulin, on « avoua », et Wallaert, se voyant pris, avoua tout ce que nous venons de relater. Il avoua même d'autres projets, notamment celui de cambrioler une vieille rentière, rue Duflot, à Roubaix, et de dévaliser une armurerie à Tourcoing. Jusqu'où serait allé ce jeune vaurien si on ne l'avait fort opportunément arrêté ?

Il a naturellement été déféré au parquet... ainsi d'ailleurs que Sagart. Il est incontestable en effet que le jeune homme s'est fait l'auxiliaire de la police, mais on croit fort que le cambriolage de la rue de France était concerté depuis longtemps, et que Sagart, le cacha volontairement à la Sûreté. Ce n'est qu'à l'exécution, comprenant ses risques, qu'il se décida à alerter la police. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a là un « début d'exécution » dont il aura à répondre devant la justice.

Ajoutons encore que Sagart a est rendu coupable, il y a quelque temps, d'un vol de 1.000 fr. au préjudice de sa mère et qu'il a avoué des vols commis dans des autos avec la complicité de Charles Velghe, l'auteur présumé du cambriolage de la rue Saint-Maurice, et d'un autre compère qui s'appellerait Roger Durieux...

Roubaix

Aujourd'hui, mercredi 19 juin :

Aujourd'hui, saint Gervais; demain, Fête-Dieu.

Soleil : Lever, 4 h. 48; coucher, 20 h. 55.

Lune : Dernier quartier le 23.

Bulletin météorologique pour la journée du 19 juin (Région Nord) : Ciel très nuageux, se couvrant par intervalles, avec rares averses, suivies d'éclaircies dès le milieu de la journée; ciel se couvrant de nouveau le soir; vent d'Ouest, modéré, tournant à Sud-Ouest en fin de journée; le maximum de température sera en faible hausse sur la veille.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 10 à 11 h. au Groupes d'écoles Linné (entrée par la rue Ingres prolongée); de 16 à 17 h., local de la Goutte de Lait.

Bains Municipaux : Piscine, de 9 heures à 11 h. 30 et de 15 à 20 h.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU RACING-CLUB DE ROUBAIX

Conformément aux statuts, les membres du Racing-Club de Roubaix sont convoqués à une assemblée générale ordinaire annuelle qui aura lieu le vendredi 19 juillet, à 20 h. 30, au siège, 10, rue du Maréchal-Foch, à Roubaix.

A l'ordre du jour: Rapports des présidents de sections, rapport financier, rapport moral, élection des membres du Comité. L'assemblée générale ordinaire sera précédée d'une assemblée générale extraordinaire pour modifications aux statuts.

Les membres désireux de poser leur candidature au Comité sont priés de le faire par lettre adressée au Secrétariat avant le 5 juillet.

De même, toutes propositions, modifications aux règlements et statuts ou autres, devront être soumises au Comité avant le 5 juillet.

SWEEPSTAKE FRANÇAIS

LOTERIE. — On peut se procurer des billets sans frais à la BANQUE ADAM, rue du Château, 9, Roubaix ; 8, rue Faidherbe, Tourcoing. 33983d

UNE KERMESSE A L'INSTITUTION DU SACRÉ-CŒUR RUE EMILE-MOREAU

Les dimanche et lundi 23 et 24 juin, aura lieu à l'Institution du Sacré-Cœur, une grande kermesse, prélude des fêtes du quatrième centenaire de la fondation de « l'éducation chrétienne féminine » qui se déroulera en novembre prochain. Les élèves, anciennes élèves, parents et amis de l'Institution sont cordialement invités.

Une exposition de travaux d'élèves, des attractions de tout genre les attendent.

Notons dans le programme: à 16 h., ballets costumés exécutés par les élèves; à 17 h., quelques numéros du « feu de camp » par les guides de la 5e Roubaix; à 18 h., « Les tréteaux routiers » de la 2e Rx dans leur répertoire; à 18 h. 30, grande vente aux enchères; à 19 h. 30, souper par petites tables.

Dans le courant de l'après-midi, lancement de « bombes de joie ».

Lundi à 17 h., thé-concert.

Deux journées qui promettent de l'amusement, de la gaîté et la joie d'avoir fait une bonne œuvre.

UNE GRANDE FÊTE FORAINE DANS LE QUARTIER DU CUL-DE-FOUR

Depuis un certain temps, il n'est bruit dans tout le quartier du Cul-de-Four que de la grande fête foraine qui doit se dérouler les dimanches 30 juin et 7 juillet, 4, rue Labruyère.

Le programme que les organisateurs travaillent activement à mettre au point comporte les attractions les plus sensationnelles, les plus inédites. Il n'est que de se rappeler les succès prodigieux remportés les années précédentes par la foire aux plaisirs coloniale et la grande kermesse villageoise pour bien augurer de la nouvelle fête qui se prépare

Les grandes lignes du programme seront données plus tard. Disons seulement que tout fait prévoir, en raison des nombreux concours apportés aux organisateurs, une splendide fête de quartier.

MORT D'UN EMPLOYÉ DE MAIRIE

C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Claude Callier, sommis principal à la Mairie de Roubaix, décédé lundi à son domicile, 20, rue d'Artois prolongée.

M. Callier avait été pendant de longues années affecté au service des retraites ouvrières. Il desservait depuis quelque temps le guichet du Bureau militaire.

Ancien combattant, M. Callier était membre de l'Union des Mutilés et Réformés.

Dévoué, actif et consciencieux, le défunt jouissait de l'estime générale et sera regretté par tous ceux qui le connaissaient.

Ses funérailles auront lieu jeudi 20 juin à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste.

La fête des Commerçants du Centre

Outre le corso fleuri et les concours d'enfants qui consisteront une partie des attractions prévues pour la grande fête du 30 juin organisée par l'Union des commerçants du Centre, on annonce pour le samedi 29, une course au plateau. Les nombreux garçons de café de Roubaix et d'ailleurs voudront y participer et se disputer de nombreux prix.

Il sera défendu de courir et le plateau ne portera que trois demis; cette course sera ainsi très spectaculaire et le public se pressera nombreux sur le parcours.

Les inscriptions sont reçues à l'Hôtel du Centre, 21, Grande-Place.

A la « Muse de Nadaud »

La « Muse de Nadaud » vient d'ajouter encore quelques fleurons à sa couronne. Au concours des Rosati de Paris, M. Stichelbaut, l'excellent patoisant que l'on connaît, a obtenu le second prix avec un sujet imposé: « J'vas rester paysan », dont il fit un dialogue plein de bon sens et de finesse.

De leur côté, MM. Marcel Lherbier et Tonneau ont obtenu une haute récompense aux jeux floraux de Touraine avec leur mélodie intitulée: « J'ai rêvé que vous étiez fleur ».

M. G. Tonneau, qui est déjà l'auteur de nombreuses œuvres dont une opérette: « Sous les ailes », fit les paroles de cette mélodie et M. Lherbier se chargea de l'orchestration.

Nos félicitations à ces devoués « musards ».

L'orphéon « Les Inoffensifs » à Bruxelles

Sollicité par le Comité des fêtes de l'Exposition de Bruxelles, l'Orphéon « Les Inoffensifs » s'est rendu dimanche dans la capitale belge pour y donner un concert.

L'Orphéon fit un arrêt à Gand, où avait lieu le petit déjeuner, puis se dirigea vers Bruxelles, qu'il visita de ses principaux monuments.

A midi, le groupe de choristes s'est réuni dans un hôtel de la ville où eut lieu le banquet, sous la présidence de MM. Alfred Delbergue et Jean Laverge, président et vice-président d'honneur de la Société. Puis l'Orphéon se rendit à l'Exposition où il donna une audition remarquable sous la belle direction de son chef, M. Jules Ladam.

Ces MM. du Comité des fêtes complimentèrent chaudement chef et choristes, et M. Joseph Surantyn, président, remercia en quelques mots aimables.

Tous les sociétaires rentrèrent à Roubaix enchantés de cette belle excursion et de l'accueil sympathique qu'ils avaient reçu.

Après la foire aux plaisirs de l'Epeule

Le Comité d'organisation de la Foire aux plaisirs de l'Epeule, au profit des œuvres paroissiales de Saint-Sépulcre, adresse à tous les bienfaiteurs et visiteurs, sa vive et sympathique reconnaissance.

Le succès fut complet. Une foule considérable emplit dimanche et lundi les vastes locaux du patronage de la rue Bell. Répondant au dévouement du personnel de la foire, les visiteurs se pressèrent aux attractions multiples et au cabaret-chantant où rivalisèrent de talent le Club symphonique de l'Epeule, sous la direction appréciée de Mme Caron-Delourme et de nombreux chanteurs dont la généreuse modestie nous commande de taire les noms.

De nombreux prix furent attribués aux attractions et à plusieurs tombolas.

Voici la liste des numéros gagnants non réclamés. On peut les demander au patronage, 36, rue Bell jusqu'au dimanche 23 inclus. Passé cette date, ces lots resteront acquis aux œuvres paroissiales :

Série 10.001 à 11.000 : 230 037 058 255 150 093 026 222 415 818 808 084 116 420 028 082 423 248 235 483 224 042 210 240 474 445 038 156 414 088 422 163 195 406 056 072 424 090 291 421 004 080 047 479 457 494

Série 13.001 à 14.000 : 161 271 288 205 260 571 706 837 871 838 901 926 967

Un rat d'auto est arrêté trois mois après un vol

Le 11 mars dernier un vol était commis dans une auto qui stationnait rue Chanzy, et qui appartenait à M. Charles Prouvost. Un rat d'auto, profitant de l'absence de l'automobiliste, avait fouillé la voiture et enlevé tout ce qui s'y trouvait, c'est-à-dire une mallette contenant des produits pharmaceutiques et un ballon de football.

Une plainte fut déposée et les recherches entreprises viennent de se terminer par l'arrestation de Louis Castel, âgé de 37 ans, originaire de Seclin, et domicilié à Roubaix, 17, rue des Fossés. Ce sont les inspecteurs Hasquette, Honoré et Browaeys du service de la Sûreté qui, après une patiente enquête, retrouvèrent le coupable.

Chez lui on trouva le ballon de football... et des vélos volés, car Louis Castel était aussi « bécanier » à l'occasion. De plus, avec l'aide d'un complice qui est activement recherché, il aurait commis pas mal de rapines dans les tasses-cours du Nouveau-Roubaix.

Louis Castel a reconnu les vols de volailles et de vélos. Il a été maintenu en état d'arrestation et il sera déféré au Parquet.

Les vols d'autos continuent

Il ne se passe plus guère de jour, maintenant, sans qu'une auto disparaisse.

Lundi soir, c'est la voiture de M. François Vandenbulcke, entrepreneur de maçonnerie, 56, rue Vauban, à Wattrelos, qui a été « empruntée » alors qu'elle se trouvait en stationnement rue Pauvrée. Ajoutons d'ailleurs que l' « emprunteur » n'en fit qu'un usage discret car la voiture fut retrouvée abandonnée mardi matin, rue du Vivier.

M. Vandenbulcke, avisé aussitôt, a repris possession de son véhicule avec la satisfaction que l'on devine.

— D'autre part, nous avons annoncé hier qu'une auto avait été enlevée place de la Liberté, à M. Louis Declercq, demeurant 107 bis, rue de Denain. Ajoutons que cette voiture porte le numéro « 3.678 M-B 8 », et non 3.078 M-B 8.

A propos d'un accident

Nous avons relaté hier qu'un cycliste, M. Robert Delos, de Wavrin, avait été tué par une auto le long de la route nationale Lille-Béthune.

On nous prie à ce sujet de préciser que cette auto qui appartient à la Savonnerie Vaissier, rue de Mouvaux, à Roubaix, était conduite par un représentant de cette maison.

Une auto et une moto entrent en collision

A l'angle du boulevard de Paris et de la rue Charles-Quint, une auto, conduite par M. Marcel Dehédin, âgé de 24 ans, sous-directeur de l'Automobile-Club du Nord, 42, rue du Maréchal-Foch, à Roubaix, est entrée en collision lundi soir avec une moto montée par M. Fernand Lepoutre, étudiant, âgé de 20 ans, domicilié, 43, rue Richelieu.

Tout s'est borné fort heureusement à de simples dégâts de part et l'autre.

UNION DES MAITRES ARTISANS (Café Pandore, 28, rue Pauvrée). — Ce mercredi, de 18 h. 30 à 20 h., permanence : Renseignements divers, contrats d'apprentissage, fiscalité artisanale, mutuelle maladie et décès; paiement des cotisations. Demain jeudi et vendredi, de 18 h. 30 à 20 h., permanence au siège administratif, 242, boulevard de Strasbourg, à Roubaix.

ANCIENS DES 165me ET 365me R.I. — Tous les membres disponibles sont priés d'assister aux funérailles de M. Claude Callier qui auront lieu jeudi 20 juin, à 9 h., en l'église St-Jean-Baptiste. L'assemblée à 8 h. 45, à la maison mortuaire, 20, rue d'Artois prolongée, Roubaix

UNION DES MUTILÉS ET RÉFORMES. — Le Conseil d'administration prie ses membres disponibles de bien vouloir assister aux funérailles de M. Claude Callier qui auront lieu jeudi, à 9 h., en l'église Saint-Jean-Baptiste. Rassemblement à la maison mortuaire, 20, rue d'Artois, à 8 h 45

A L'AMICALE LIBRE DU PILE. — Section des Hommes. — Il est rappelé aux Amicalistes que le départ pour l'excursion du 23 à La Panne sera fixé à 7 h. Ceux qui veulent y participer sont priés de se faire inscrire 5, rue Bourdaloue et d'en verser le montant. Le prix du voyage doit être réglé également au plus tôt par ceux qui ne l'ont pas encore fait.

L'AMICALE SÉVIGNÉ EN EXCURSION. — Le but de l'excursion de cette année est Coq-sur-Mer, près Blankenberghe, le 7 juillet. Les inscriptions seront reçues le mercredi 19 juin de 18 à 20 h., à l'Ecole, 2, rue des Champs, où tous renseignements sont donnés. Pour toute inscription, prière de se munir d'une pièce d'identité permettant le passage en Belgique

ASSOCIATION SYNDICALE DE LA RUE LECONTE-BAILLON. — Assemblée générale ordinaire à la Mairie de Roubaix, Salle des Adjudications, le samedi 22 juin, à 14 h. 30

ASSOCIATION SYNDICALE DE LA RUE PHILIBERT-DELORME. — Assemblée générale ordinaire, à la Mairie de Roubaix, Salle des Adjudications, le samedi 22 juin, à 15 h. 30.

CONCORDIA-HARMONIE. — Mercredi, de 7 h. à 8 h. 30, cours gratuit de solfège. Jeudi, à partir de 10 h., et vendredi, à partir de 18 h. 30, cours gratuit pour les cuivres. Dimanche, à partir de 9 h. 30, cours gratuit pour les bois. Ce soir mercredi, à 20 h., répétition générale obligatoire pour tous les musiciens.

CERCLE « LES XL ». — Ce mercredi 19, à 19 h 30, répétition générale. Visite du président d'honneur.

PHILHARMONIQUE DE ROUBAIX. — Ce soir mercredi, répétition générale obligatoire à 20 h 15. Dernière répétition avant le concert du dimanche 23 juin, à Barbieux.

GROUPE LYRIQUE DU FONTENOY. — Ce soir, à 19 h 30, répétition générale de l'opéra.

ORPHEON « LES INOFFENSIFS ». — Ce soir, à 20 h., répétition générale.

CHORALE L'EPEULOISE. — Aujourd'hui, à 20 h., répétition générale au siège. Dernières instructions pour dimanche prochain.

CROIX

L'ORPHELINAT WALLAERT A REÇU LA VISITE DE CAMBRIOLEURS

L'Orphelinat Wallaert, avenue des Deux-Lions à Croix, a reçu la visite de hardis cambrioleurs au cours de la nuit de lundi à mardi.

C'est le Supérieur de l'établissement qui, mardi matin, vers 5 h., en descendant au réfectoire, constata le cambriolage.

La gendarmerie de Roubaix fut aussitôt alertée et vint opérer les constatations d'usage. Le ou les malfaiteurs escaladèrent une haie haute de 1 m. 90 qui borne la propriété, puis ils pénétrèrent dans le jardin en ouvrant une porte qui n'était fermée qu'au loquet et, une fois là, il leur fut facile de s'introduire dans l'intérieur de l'orphelinat, en faisant tourner l'espagnolette d'une fenêtre.

Les malfaiteurs opérèrent un véritable inventaire, rapide mais attentif. Dans un tiroir, au réfectoire, ils trouvèrent une somme de 10 fr. et une montre, une chaîne et une croix en or ; dans la cantine, deux montres et une chaîne en métal et une montre en or. De plus, dans un coffret appartenant à une orpheline, les visiteurs indésirables trouvèrent une somme de 72 fr., une paire de chaussures et une paire de ciseaux ! Dans le parloir ils enlevèrent une pièce de toile blanche ayant dix mètres de long sur deux mètres de large, et dans la cuisine, ils volèrent encore une montre qui se trouvait dans un sac à main.

Ce n'est pas tout, car ils emportèrent un bureau dans un hangar voisin et là ne craignant plus le bruit, ils défoncèrent le meuble. Malheureusement pour eux, le bureau était vide !

Les cambrioleurs s'y prirent si adroitement qu'ils ne réveillèrent personne et qu'ils purent se livrer à leur « travail » sans attirer l'attention de qui que ce fût.

La gendarmerie de Roubaix enquête activement sur ce cambriolage dont on ne désespère pas de retrouver les auteurs.

SERVICE DES TRAVAUX. — Il est rappelé qu'il est expressément défendu de construire des immeubles, vérandas, débarras, buanderies, baraques ou de faire des transformations intérieures sans avoir sollicité au préalable l'autorisation à la Mairie. Cette autorisation n'est accordée que sur demande établie sur papier timbré et papier simple, en y joignant deux plans à une échelle suffisante qui ne pourra être inférieure à un centimètre par mètre, et 6 francs pour le timbre d'autorisation.

AU PROFIT DES VIEILLARDS DE L'HOSPICE. — Remis au Comité de répartition : 20 fr., don de M. Veroochem; 52 fr., après un jeu de 421, par les amis de M. René Logez, 27, rue Jules-Guesde.

AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE SAINT-MARTIN. — Pour l'excursion annuelle, le départ pour Anvers aura lieu dimanche 7 juillet, après la messe de 5 h. 15, en l'église Saint-Martin; arrivée à Anvers à 9 h 30 ; visite du jardin zoologique à 13 h., dîner et visite de la ville; départ d'Anvers à 19 h.

HARMONIE MUTUELLE. — Répétition générale pour tous les musiciens, ce soir à 20 heures.

CHORALE SAINTE-CÉCILE. — Ce soir, 19 juin, au siège, à 20 h. 30, répétition générale.

COFFRES-FORTS GRUSON 21 Bis Rue de Lille — CATALOGUE SUR DEMANDE — COFFRETS SERRURES

WASQUEHAL

UN GARÇONNET ABSORBE UNE PIÈCE DE DEUX FRANCS

Au cours de l'après-midi de lundi, le jeune Henri Dubois, âgé de 10 ans, demeurant avec ses parents, 84, rue de Flers à Wasquehal, a été victime d'un accident assez sérieux.

Le garçonnet avait été chargé par Mme Borreman, habitant la même rue, d'aller faire une course dans une charcuterie du Breucq et ayant, par irréflexion, placé le jeton de cuivre dans sa bouche, il tomba au cours du trajet de Wasquehal à Flers-Breucq. La pièce alla se loger dans la gorge et elle ne tarda pas à descendre dans l'estomac, malgré quelques vomissements qui furent administrés aussitôt à l'imprudent enfant.

M. le docteur Butin père, appelé d'urgence, ordonna le transfert du petit Henri Dubois à l'Hôpital de Roubaix.

Mardi matin, le jeune garçon a été radiographié, ce qui a permis de constater que la pièce se trouvait encore dans l'estomac et M. le docteur Dubois qui soigne l'enfant, lui a prescrit comme nourriture des aliments gras afin d'essayer d'expulser la pièce par les voies naturelles.

Jusqu'ici, le petit Henri Dubois n'a pas paru autrement indisposé.

A l'Hôpital où nous avons fait prendre de ses nouvelles, on nous assurait hier que l'enfant faisait la gaîté de son entourage.

Néanmoins, le garçonnet devra encore être radiographié aujourd'hui afin qu'on sache si la pièce de cuivre reste toujours au même emplacement.

Le certificat d'études primaires

Les enfants des écoles publiques de garçons de Wasquehal se sont présentés lundi aux examens du certificat d'études primaires, à Roubaix. M. Kieken, directeur de Wasquehal-Centre, présentait vingt-trois candidats, qui ont été tous reçus. Pour Wasquehal-Capreau, seize élèves sur dix-huit présentés par M. Coussemaker, directeur de l'école, ont obtenu le certificat d'études.

Toutes nos félicitations aux lauréats et à leurs dévoués directeurs.

QUAND ON EST IVRE. — Au cours de l'après-midi de mardi, un chômeur polonais, Stanislas Kiehl, âgé de 52 ans, demeurant boulevard Emile-Zola, 132, à Croix, descendait à vélo la rue Delerue. Le Polonais était en état d'ivresse manifeste et, à un certain moment, il voulut créer un incident sur la voie publique en simulant un accident d'auto. Le Polonais, en effet, s'était couché sur le pavé afin de se faire accrocher par un automobiliste de passage qui fit appeler la police locale qui intervint rapidement.

Deux procès-verbaux ont été rédigés à la charge de Stanislas Kiehl pour ivresse et défaut de plaque de contrôle.

EN DÉPLAÇANT UN TOMBEREAU. — A l'usine de Saint-Gobain, M. Henri Dubois, 35 ans, demeurant à Wasquehal, 84, rue de Flers, a été blessé à la main en déplaçant un tombereau

LE PIED MEURTRI. — A l'usine des ciment Ponthieu, rue des Villas, un menuisier, M. Jules Delhaye, habitant, 12, rue de Mulhouse, à Wasquehal, a été coupé au pied par un cisseau à bois tombé du haut d'un escalier.

MANŒUVRE DES POMPIERS. — Dimanche prochain 23 juin, rassemblement des pompiers à 9 h., usine Hannart, rue de Flers, pour manœuvre et exercices avec l'auto-pompe.

TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES (Capreau). — Le paiement de cette taxe pour les commerçants payant mensuellement, aura lieu demain jeudi, de 9 h. à 11 h., au débit de tabacs 90, rue de Tourcoing.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Demain jeudi, à 14 h. 30, à la salle des fêtes du Capreau, rue de Roubaix, pour les lettres A à L.

EN VUE DES FÊTES DE BIENFAISANCE DU CAPREAU. — Le rebattage définitif du tournoi de dès organisé par le Comité des fêtes du Capreau, au profit d'œuvres de bienfaisance, aura lieu dimanche prochain 23 juin, à 17 h., chez L. Lejeune, café de la salle des fêtes, 40, rue de Roubaix, et sera suivi de la distribution des prix dont le premier est une superbe bicyclette.

COURS DE SOLFÈGE. — Ce soir, mercredi, à 19 h., cours gratuit de solfège au siège de l'Harmonie J.-B.-Lepers, 17, rue Jean-Macé, ainsi que demain jeudi à la même heure, au siège de la « Jeune France », 8, rue Pasteur, et à la salle des fêtes du Capreau.

CAISSE « LA FAMILLE » (Capreau). — La permanence sera ouverte ce soir mercredi, 1, rue de Roubaix, de 19 h. 15 à 20 h. 15, ainsi que samedi, de 17 h. à 18 h., pour le paiement des prestations.

MAITRISE SAINT-NICOLAS. — Répétitions partielles à l'église demain jeudi à 20 h., pour les basses, et vendredi à la même heure pour les barytons.

A LA SECTION LYRIQUE DU CAPREAU. — En vue du concert de dimanche prochain, jeudi à 19 h., répétition générale à la salle des fêtes du Capreau.

CAISSE D'ÉPARGNE. — Dimanche prochain 23 juin, de 17 à 19 h., au Café Poliet, place de la République, réunion générale de la société de caisse d'épargne « Les Enfants de Bacchus ».

CERCLE D'ÉTUDES SOCIALES (section du Capreau). — Réunion vendredi 21 juin à 20 h., dans la salle du Cercle, rue de Tourcoing.

Malgré la hausse récente des droits d'entrée sur les graines oléagineuses, pour ce prix de 5 fr. vous avez la meilleure des huiles : légère, digeste, comme en témoignent de nombreuses lettres du corps médical.

Notre outillage moderne, ainsi que la proximité de notre usine, nous permettent de vous donner la meilleure des huiles au plus bas prix !

DELPHINE
la pure pour les huiles pures

WATTRELOS

La distribution des primes du legs Leclercq-Huet

Dimanche à 11 h. 15, dans la salle des fêtes de l'école Saint-Louis, à Wattrelos, a eu lieu la septième distribution du legs Leclercq.-Huet.

M. Louis Leclercq-Motte présidait cette réunion, entouré des administrateurs de la société Leclercq-Dupire et des membres du Comité. M. le Doyen de Wattrelos avait honoré de sa présence cette cérémonie.

M. Louis Leclercq-Motte prend la parole pour évoquer la mémoire de M. Leclercq-Huet, fondateur du legs. Il rappelle combien M. Leclercq-Huet a toujours cherché la collaboration confiante avec son personnel ainsi que les grands exemples donnés par les fondateurs de la maison Leclercq-Dupire et assure l'assistance que les administrateurs actuels n'ont d'autres soucis que de suivre les traces de ceux qui les ont précédés. Puis M. Louis Leclercq-Motte rappelle le souvenir de M. Jules Beuscart, membre du Comité, décédé.

M. Leclercq félicite les bénéficiaires du legs Leclercq-Huet et particulièrement les jeunes ménages chargés de famille qui font passer avant tout l'accomplissement de leur devoir. M. Leclercq termine en remerciant M. le Doyen de Wattrelos d'avoir bien voulu assister à cette réunion.

Il procède ensuite à la distribution des 15 primes de 1.000 fr. aux bénéficiaires dont les noms suivent, et qui [illegible] remet à chacun d'eux, un [illegible] Mélisse :

Emile Delescaille, Paul Mouvier, [illegible] Dupont, Alfred Mass, Achille Hugot, [illegible] Parmentier, Camille Bonnière, [illegible] Polle Bolage, Basile Blanckaert, [illegible] roy, Camille Vercouteren, Lucien [illegible] Jules Brockhaert, Julien Dutilleul, [illegible] Baptiste Boury.

M. le Doyen de Wattrelos prononce un [illegible] rôle, félicite les administrateurs et les bénéficiaires du legs et, après quelques [illegible] simples il demande aux lauréats [illegible] sentes de prier pour le repos de l'âme [illegible] M. Leclercq-Huet. C'est un témoignage [illegible] reconnaissance qui sera certainement [illegible] sensible à celui qui s'est montré si généreux pour eux.

M. Leroy se faisant l'interprète des bénéficiaires, témoigne leur reconnaissance au généreux donateur. Il rappelle l'action toujours agissante qu'avait M. Leclercq-Huet pour ses ouvriers. Il se [illegible] heureux de retrouver chez les administrateurs de la société Leclercq-Dupire [illegible] même esprit et les mêmes du dévouement et de l'attachement de tout leur personnel.

LA CIRCULATION DES CYCLISTES RUE JULES-GUESDE

Deux accidents récents, dont l'un [illegible] grave, au lieu dit « les Hauts Jardins » ont incité un de nos lecteurs à nous adresser la lettre ouverte suivante, destinée à la municipalité de Wattrelos :

« Je me permets, étant donnée la circulation très dangereuse rue Jules-Guesde pour les cyclistes venant de la Neuville, de vous formuler une suggestion.

« Ne pourrions-nous, dans le but d'éviter bien des accidents, instituer la circulation en sens unique, sur le tronçon de la caserne des douanes à la ferme de la Mairie, par exemple.

« Je crois, que se trotteir très large, permet cette tolérance et combien de cyclistes, vous remercieraient.

« Il va sans dire que des [illegible] placés aux pons endroits rappelleraient aux usagers leurs devoirs (ne pas dépasser une certaine vitesse et surtout ne pas circuler en groupe).

« Au besoin, un garde réglant la circulation pendant 8 jours, mettrait tout au point.

« Dans l'espoir que vous reconnaîtrez le bien fondé de cette demande qui, certainement pourrait être appuyée de centaines de signatures, je vous prie, etc...

Nous avons, au reçu de cette lettre, fait une petite enquête sur place et constaté, en effet, qu'un cycliste venant de la Neuville et se dirigeant vers la place de Wattrelos est quasi obligé de rouler sur sa gauche, si un tramway arrive. Il se trouve en même temps une grande quantité de transports en commun, c'est l'affolement.

Nous formulons, avec notre lecteur, l'espoir que la municipalité remédiera au plus tôt à cette situation.

LA CÉRÉMONIE DE LA CONFIRMATION A L'ÉGLISE SAINT-MACLOU

Mgr Jansoone, évêque auxiliaire de Lille, est venu hier mardi administrer le Sacrement de confirmation aux enfants des paroisses Saint-Maclou, Notre-Dame du Bon Conseil, Saint-Vincent de Paul, Sainte-Thérèse et à ceux du pensionnat des Ballons.

Accompagné de M. le chanoine Flipo, vicaire général, le prélat fut reçu à 10 h. aux portes de l'église par M. l'abbé Saint Venant, entouré du clergé décanal.

La cérémonie débuta par des chants magnifiques interprétés par le chœur des jeunes filles, sous la direction de M. l'abbé Desmarchelier.

Après une allocution de Mgr Jansoone définissant la confirmation et exposant les grâces qu'elle donne, quelques questions furent posées aux enfants puis le sacrement leur fut administré.

M. J. Bonenfant et Mme A. Montaigne furent parrain et marraine des 420 confirmés.

LA MORT DE M. Raymond LEBRUN ADMINISTRATEUR DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Raymond Lebrun-Leman, administrateur de la Caisse d'Epargne de Roubaix, section de Wattrelos.

Agé de 67 ans, M. Lebrun s'était depuis très longtemps consacré à la propagande en faveur de l'épargne. Membre des plus actifs de la section de Wattrelos il fut nommé administrateur en 1920 et s'occupa avec zèle de cet organisme, malgré les soins absorbants que réclamaient sa famille et sa profession de négociant en bois. Souffrant depuis plusieurs années à la suite d'un accident qui faillit lui coûter la vue, M. Lebrun avait dû renoncer à siéger ces temps derniers, mais la nouvelle de sa mort survenue lundi au son domicile 32, rue du Tilleul, frappe d'un étonnement douloureux ceux qui le connaissaient.

Les funérailles de M. Lebrun auront lieu vendredi à 10 h. 30 en l'église Saint-Vincent de Paul.

Un fraudeur est arrêté avec 12 kilos de tabac

Dans la nuit de lundi, rue Jules-Guesde, près de la ville de M. le docteur Lephay, les douaniers de service de Roubaix-gauche, furent intrigués par l'allure [illegible] un passant. Appréhendé et fouillé, il fut trouvé porteur de 12 kilogrammes de tabac étranger. Il s'agit de Raymond Pérou, 23 ans, garçon de restaurant à Charleroi, domicilié en cette ville, 34, rue de la Montagne. Il a été remis à la gendarmerie et transféré à Lille dans l'après-midi de mardi pour être mis à la disposition du procureur.

LE RENOUVELLEMENT DES CARTES DE PAIN. — Demain jeudi, salle de pointage, distribution des cartes de pain suivant l'horaire ci-après :

De 8 h. 30 à 10 h. : rues de la Bonneterie, du Gauquier, Delmarré.

De 10 h. à 11 h. 30 : rues Leruste, Crétinpuis, hameaux du Plouys, du Nouveau-Monde, du Nouveau-Bicêtre, du Mal-gré-Tout, de la Carluydre, de la Planche, de l'Ile-Marie.

De 14 h. 30 à 16 h. 30 : la Grand'Place, les rues Saint-Joseph, de la Prairie, des Haies-Vertes, des Pollus, de la Gare, Dupont-Pollet, des Frères G.-Delory.

Les intéressés sont invités à se présenter munis de leurs pièces d'état-civil.

LES LISTES D'ASSISTANCE. — Les listes des personnes admises à l'assistance aux vieillards, à l'assistance aux familles nombreuses et à l'assistance aux femmes en couches par la Commission cantonale de Roubaix-Nord, dans s